

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 avril 2010

Le deux avril 2010 à vingt heures, sous la présidence de Monique SEMAVOINE, Maire, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de Mazères-Lezons.

**Présents** : Monique SEMAVOINE, François GAY, Nicole LE DIEU DE VILLE, Laurent JOUANLONG, Françoise HURABIELLE-PERE, Olivier SABLE, Francis LANDES, Vincent CHARLOT, Elisabeth LAHORE, Nicole DUFAU, Gérard HEITZ, Jean-Louis VILLE, Jean-Jacques BORDENAVE, Eric CAZABAT, Jean-Marc DAUPHINOT.

**Procurations** : Jean-Marc LACRAMPE à Gérard HEITZ, Roger PEDEFLOUS à François GAY, Christophe CARRERE à Laurent JOUANLONG.

**Absents ou excusés** : Annabelle ARACIL

La séance est ouverte à 20h00

Nicole DUFAU est désignée comme secrétaire de séance.

### Ordre du jour

➤ Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer une indemnité annuelle de gardiennage aux prêtres affectés à la paroisse saint-Ambroise et qui résident au presbytère communal. Le montant de l'indemnité est fixé au taux maximum correspondant à celui d'un gardien résidant dans la commune et sera revalorisé chaque année conformément à la circulaire ministérielle en date du 8 janvier 1987.

➤ Il décide également le recrutement d'un salarié sous Contrat Unique d'Insertion à raison de 20 heures hebdomadaires afin de renforcer l'encadrement des enfants au sein de la crèche municipale.

➤ Madame le Maire informe l'assemblée de l'obligation légale de débattre sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui est une pièce indispensable du dossier final du PLU actuellement en révision et qui doit justifier le plan de zonage et le règlement d'urbanisme à venir, par des enjeux de développement et des orientations d'aménagements. Le projet est présenté par les services de la Communauté d'agglomération et donne lieu à un débat et à un réajustement du document au fur et à mesure de la présentation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.